

# Responsable maintenance et espaces verts

Offre n° O063251202000151

Publiée le 02/12/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Communauté de communes plaine limagne

**Site web de l'employeur :** <https://www.plainelimagne.com/>

**Lieux de travail :**

- 4 Rue de l'école, Luzillat (Puy-de-Dôme (63))
- Lherat, Randan (Puy-de-Dôme (63))

**Poste à pourvoir le :** 01/01/2026

**Date limite de candidature :** 01/01/2026

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste créé suite à un nouveau besoin

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments

**Grade(s) recherché(s) :** Technicien

Agent de maîtrise

Agent de maîtrise principal

**Métier(s) :** [Responsable des services techniques](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Non

**Management :** Oui

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Rémunération indicative :** Selon grille indiciaire + IFSE 300 €

**Descriptif de l'emploi :**

Sous l'autorité du secrétaire général, vous êtes responsable de la maintenance du patrimoine bâtiementaire et de l'entretien des espaces verts.

**MISSION PRINCIPALE :**

Vous êtes chargé de suivre techniquement les bâtiments et équipements communautaires en étant l'interlocuteur privilégié pour le suivi des travaux réalisés en régie ou par des prestataires externes. Il anime et encadre l'équipe et assure le suivi de la qualité du service rendu.

**Missions / conditions d'exercice :**

**ACTIVITES :**

Pilotage et encadrement

- Planifier les interventions de maintenance ;
- Suivre et tenir à jour les tickets de demandes d'intervention ;
- Encadrer et gérer le planning de l'agent de maintenance dans le respect des procédures ;
- Gérer le développement des compétences en lien avec le service formation ;
- Participer aux procédures de recrutement et organiser les entretiens professionnels ;

**Suivi des travaux et marchés**

- Consulter les entreprises pour les opérations de moins de 25 000 euros HT ;

- Assurer le service fait des prestations en lien avec la comptabilité ;
- Participer à la rédaction des marchés de travaux au-delà de 25 000 euros HT ;
- Contrôler l'exécution des travaux et les réceptionner ;
- Contribuer aux réflexions sur les travaux ou projets en lien avec le patrimoine communautaire ;

#### Suivi administratif des bâtiments

- Veiller à la bonne réalisation des contrôles périodiques et vérifications obligatoires, et prévoir les interventions et travaux en conséquence ;
- Suivre et tenir à jour les registres de sécurité et les registres PPMS et organiser les exercices liés ;
- Suivre, gérer et contrôler les stocks de produits d'entretien et petites fournitures ;
- Suivre, gérer et contrôler les équipements de protection individuelle (EPI) et les vêtements de travail ;
- Participer à l'élaboration et au suivi du budget du service ;
- Faire le lien entre le service, la direction et l'ensemble des services communautaires ;
- Assurer une veille juridique et technique, notamment en termes de normes et réglementations ;

#### Participation aux activités du service

- En fonction des besoins réalisation de toutes tâches de maintenance et d'entretien des espaces verts ;
- Réalisation d'astreintes techniques et interventions ponctuelles en cas d'urgence ;

#### Activités complémentaires

- Définir et conduire la stratégie de maintenance des véhicules et engins communautaires ;

#### CONDITION D'EXERCICE ET TEMPS DE TRAVAIL :

- 37 heures 30 hebdomadaires du lundi au vendredi avec 15 jours de RTT par an.
- Participation aux astreintes

#### Port d'équipement de protection individuelle (EPI)

Travail en extérieur

Nombreux déplacements sur le territoire

#### Profils recherchés :

##### Savoir :

- Maitrise des techniques de travaux et de maintenance de 1er niveau ;
- Maîtrise des procédures internes ;
- Connaissance de la réglementation de la maintenance des ERP (hygiène, énergie, sécurité incendie, accessibilité...) ;
- Connaissances de base des règles de la fonction publique ;
- Maitrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, à minima) ;
- Permis B obligatoire ;
- Habilitation électrique et/ou CACES nacelles appréciés ;
- Habilitation pour travail en hauteur ;

##### Savoir-faire :

Qualités rédactionnelles, maîtrise de l'orthographe et utilisation d'un langage adapté ;

Savoir conduire des projets ;

Savoir travailler en équipe ;

Savoir rendre compte ;

Être en capacité de s'adapter aux différents publics ;

Savoir travailler en autonomie ;

##### Savoir-être :

Écoute et Patience, qualité relationnelle ;

Qualité pédagogique et de transmission des connaissances ;

Disponibilité vis-à-vis des publics, amabilité, courtoisie, capacité à aller au-devant du public ;

Rigueur, sens de l'organisation ;

Polyvalence ;

Discrétion et secret professionnel ;

Disponibilité, ponctualité.

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0473868980

#### Informations complémentaires :

Candidatures (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative) à adresser à Monsieur le Président :

- Par voie postale à :  
Communauté de communes Plaine Limagne  
Maison Nord Limagne  
158 grande rue - BP 23 – 63260 Aigueperse
- Par mail : [rh@plainelimagne.fr](mailto:rh@plainelimagne.fr)

**Adresse de l'employeur :** PLAINE LIMAGNE  
>Maison nord limagne, 158 grande rue  
63260 Aigueperse

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.